



# PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 1

Troyes, le lundi 9 janvier 2023

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2023 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 86 excès de vitesse ;
- 8 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 12 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 35 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 8 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 10 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 20 faits de refus de priorité ;
- 18 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 28 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

#### Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 10 janvier - après-midi	D619 Fontaine-les-Grès / Barberey-Saint-Sulpice
Mercredi 11 janvier - après-midi	D22 Aix-en-Othe / Villeneuve-au-Chemin
Jeudi 12 janvier - après-midi	Avenue Édouard Herriot - Troyes
Vendredi 13 janvier - matin	Avenue du Général Galliéni - Sainte-Savine
Vendredi 13 janvier - matin	D444 Chaource
Vendredi 13 janvier - après-midi	RD442 Saint-Flavy / Nogent-sur-Seine
Vendredi 13 janvier - après-midi	D671 Fouchères / Mussy-sur-Seine

## PIÉTONS, CYCLISTES ET TROTTINETTISTES, SOYEZ PLUS VISIBLES

Afin d'accompagner les communes dans la diminution de l'éclairage public à des fins de sobriété énergétique, la sécurité routière lance un nouvel éco-geste en encourageant les usagers des modes actifs à se rendre plus visible.

« Quand l'éclairage baisse, je renforce ma vigilance, j'augmente ma visibilité ».

 **PRÉFET DE L'AUBE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Message de prévention**

**Soyez sûrs d'être visibles** 

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE**

**Les conseils de la Sécurité routière en cas de diminution de l'éclairage public.**  
Dans les phares d'une voiture, les autres usagers sont visibles à seulement 28 mètres lorsqu'ils sont vêtus de noir. Or, à 50 km/h, une voiture a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec et 38 mètres sur sol mouillé. Avec des accessoires réfléchissants, ils sont visibles à 150 mètres.

**Traverser avec précaution.**



**Les vélos doivent être équipés de catadioptres rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant.**



**Les trottinettes doivent avoir un feu blanc à l'avant, un autre, rouge, à l'arrière, et des catadioptres arrières et latéraux.**



## Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication  
Tél : 03 25 42 35 00  
Mél : [pref-communication@aube.gouv.fr](mailto:pref-communication@aube.gouv.fr)

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet\_10  [aube.gouv.fr](http://aube.gouv.fr)